



Le Programme des urgences environnementales d'Environnement et Changement climatique Canada

Le Programme des urgences environnementales d'Environnement et Changement climatique Canada adopte une approche exhaustive pour protéger les Canadiens et l'environnement en cas de situations d'urgence, comme des déversements de produits dangereux dans la mer, par des navires, ou dans le sol, par des trains.

Le programme vise quatre secteurs principaux :

- Prévention
- Préparation
- Intervention
- Rétablissement

Les lois, notamment la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*, la *Loi sur les pêches* et la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*, nous confèrent les outils nécessaires pour gérer les urgences environnementales et protéger l'environnement.

Prévention

Prendre des mesures pour réduire les risques contribue à protéger l'environnement. Ces mesures de prévention sont également plus efficaces et moins coûteuses que l'intervention en cas d'accident et le rétablissement après un accident. Notre équipe de promotion de la conformité collabore avec l'industrie afin de lui fournir des conseils et une orientation quant à la gestion des substances dangereuses dans les installations. Cette orientation aide l'industrie, y compris les propriétaires de petites entreprises, à comprendre leurs responsabilités aux termes des lois canadiennes pour la protection de l'environnement et la prévention des déversements de produits dangereux.

Préparation

L'établissement de protocoles et de pratiques exemplaires de l'industrie ainsi que la participation à des exercices d'intervention sont quelques-unes des mesures prises par Environnement et Changement climatique Canada pour renforcer ses partenariats et sa capacité au sein de la communauté d'intervention. Par exemple, les exercices d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures permettent d'évaluer puis d'améliorer les plans d'urgence, et ils constituent une occasion de collaborer avec les partenaires avant même qu'une urgence environnementale se produise. De plus, Environnement et Changement climatique Canada fournit une orientation aux acteurs industriels au Canada pour les aider à déterminer les risques environnementaux potentiels de leurs installations et à élaborer des plans d'urgence appropriés.



Intervention

Le Centre national des urgences environnementales d'Environnement et Changement climatique Canada est la plaque tournante du gouvernement du Canada pour ce qui est des urgences liées à la pollution. Le Centre coordonne les activités de préparation et d'intervention en cas d'urgence, il assure une surveillance et il est disponible en tout temps pour offrir des conseils scientifiques afin d'aider à protéger l'environnement en cas d'urgence. Le Centre national des urgences environnementales coordonne une gamme de services, notamment les suivants :

- produire des prévisions météorologiques pour un site d'urgence ;
- prévoir les lieux où les nappes d'hydrocarbures déversées peuvent se répandre (modélisation des trajectoires) ;
- définir des secteurs prioritaires à nettoyer ;
- recommander des techniques efficaces d'évaluation et de restauration des rives ;
- offrir des conseils sur la meilleure façon de protéger les écosystèmes fragiles et les espèces fauniques sensibles, comme les oiseaux migrateurs ;
- fournir des cartes des régions vulnérables pour montrer les ressources en péril, comme la faune et les écosystèmes.

Rétablissement

Les agents des urgences environnementales d'Environnement et Changement climatique Canada continuent de surveiller les conditions environnementales après l'étape d'intervention. Les agents peuvent aider à définir les mesures d'assainissement et les objectifs de rétablissement, à établir des objectifs de surveillance à long terme et offrir du soutien pour les visites de routine des sites. La restauration de l'environnement vise en priorité les secteurs les plus importants, où les répercussions environnementales persistantes et à long terme peuvent être inversées grâce à des efforts d'assainissement.

Collaboration

Les experts d'Environnement et Changement climatique Canada partout au pays et dans toutes les disciplines scientifiques, notamment les biologistes de la faune du Service canadien de la faune, les météorologues de notre service météorologique et les chimistes de nos laboratoires nationaux, spécialisés dans les déversements d'hydrocarbures, travaillent en collaboration en cas d'urgence environnementale. Nous appuyons également plus de 50 partenaires externes, dont la Garde côtière canadienne, Transports Canada, Santé Canada, les ministères provinciaux et territoriaux de l'environnement, les peuples autochtones, la garde côtière des États-Unis, et plus encore.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme des urgences environnementales d'Environnement et Changement climatique Canada, veuillez consulter le <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/programme-urgences-environnementales.html>.

N° de cat. : En4-399/2020F-PDF
ISBN : 978-0-660-33833-0

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860 ou par courriel à ec.enviroinfo.ec@canada.ca.

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2020

Also available in English